

Les plateformes territoriales des services à la personne continuent leur intermédiation dans le recrutement en PACA

OBSERVATOIRE DU RECRUTEMENT : RESULTATS AU 1^{ER} SEMESTRE 2014

Contenu

1. Plus de 550 candidatures enregistrées courant 1^{er} semestre 2014	2
1.1. LE PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LES SERVICES A LA PERSONNE	2
1.2. LE PROFIL DES CANDIDATS SORTIS	3
1.3. LA DEMANDE D'EMPLOI : BILAN ENTRE LES ENTREES ET SORTIES	4
2. Et 50 offres d'emplois au cours du 1^{er} semestre 2014	6
2.1. LES OFFRES RECEPTIONNEES PAR LES PLATEFORMES.....	6
2.2. LES OFFRES SATISFAITES.....	7
2.3. LES FLUX DES OFFRES	7
3. Les demandes, les offres et les ajustements entre janvier 2012 et juin 2014	8
3.1. LES DEMANDEURS D'EMPLOI S'AJUSTENT AUX CONDITIONS D'EMPLOYEURS	8
3.2. LES OFFRES D'EMPLOI, SOUVENT SATISFAITES, AVEC DES PROFILS PLUS QUALIFIES.....	11
4. La synthèse des résultats	14
5. La méthode employée	15



Introduction :

La dynamique de création d'emplois par le secteur des services à la personne (SAP) est souvent évoquée. Sur le terrain, néanmoins, les professionnels se confrontent régulièrement à des difficultés de recrutement.

A l'échelle nationale, régionale et infra régionale, la mesure de l'emploi dans les SAP est un exercice difficile (Jany-Catrice, 2012 et 2009, CNIS, 2012). Dans la pratique, les informations objectives, aussi bien quantitatives que qualitatives, sont au mieux rares ou au plus souvent inexistantes sur ce sujet.

C'est la raison pour laquelle les acteurs du territoire en PACA, soutenus par le Conseil Régional, se sont saisis de cette problématique. L'observatoire du recrutement créé à cette occasion vise à objectiver le marché du travail et apporter les informations manquantes à ce jour aux acteurs du territoire.

Plus précisément, en 2011 les plateformes de services (Dom'Inno, Qualidom Sud, plateforme de l'Etang de Berre, CQFD et plateforme de services du Pays d'Aix) et le Pôle Services à la Personne PACA ont décidé de collecter et de partager des indicateurs communs sur la demande et sur l'offre d'emploi. Les plateformes couvrent une bonne partie du territoire régional (Dom'Inno sur le Vaucluse, Qualidom Sud sur les Alpes-Maritimes, la plateforme de l'Etang de Berre sur les 18 communes du pourtour, CQFD sur les Bouches-du-Rhône et Pôle d'activité de services d'Aix sur les 34 communes du pays d'Aix). En cumulé, ces plateformes fédèrent 159 structures en 2012, représentant 15 000 salariés et 10 000 Equivalents Temps Plein (ETP).

In fine, les statistiques du recrutement indiquent les caractéristiques principales des demandeurs, des offreurs d'emploi et de la manière dont la rencontre s'établit entre eux. Ce document présente, d'abord, les statistiques sur le premier semestre 2014 et, ensuite, celles qui couvrent toute la période de l'observatoire, allant de janvier 2012 à fin juin 2014. Il s'inscrit dans la continuité des résultats publiés sur le 1^{er} semestre 2012 et le 1^{er} semestre 2013.

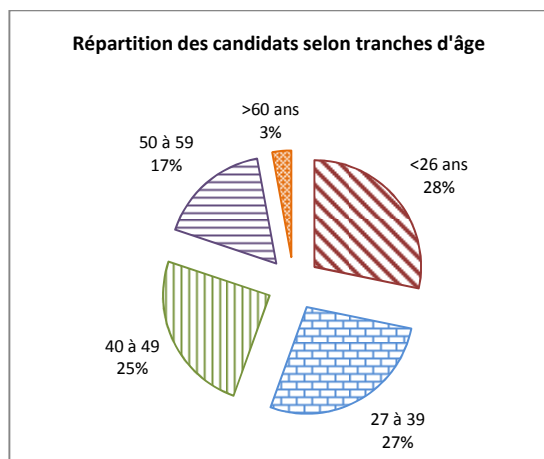
Durant cette période, d'importants changements se sont produits pour certaines plateformes de services ; Dom'Inno a mis en veille son rôle dans l'intermédiation à l'emploi en 2012 et Qualidom Sud a cessé d'exister en 2014.

Un travail complémentaire avec le Pôle Emploi, à l'échelle régionale, a été formalisé en 2012, avec la signature d'une convention de partenariat. Les premiers résultats ont été publiés en 2014, sur le site du PSP PACA, et d'autres statistiques seront communiquées en 2015.

1. Plus de 550 candidatures enregistrées courant 1^{er} semestre 2014

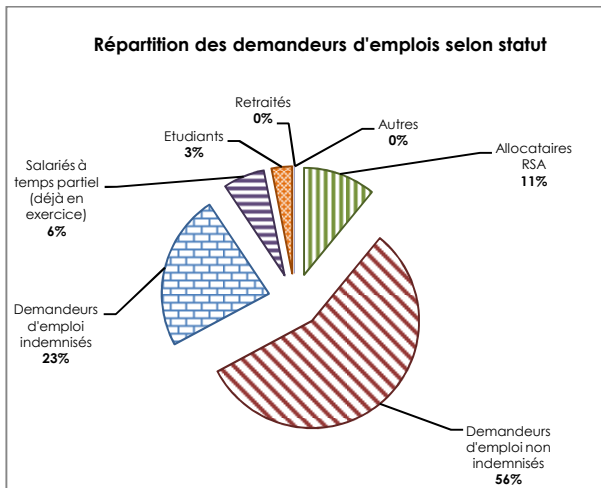
1.1. LE PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LES SERVICES A LA PERSONNE

Les plateformes territoriales reçoivent et enregistrent en continue des candidatures (demandes) pour un emploi dans le secteur. Au courant du premier semestre 2014, elles ont enregistré 579 candidatures, provenant des femmes à très grande majorité (94%). Comme au premier semestre 2013, l'âge moyen des candidats s'établit à 37 ans.

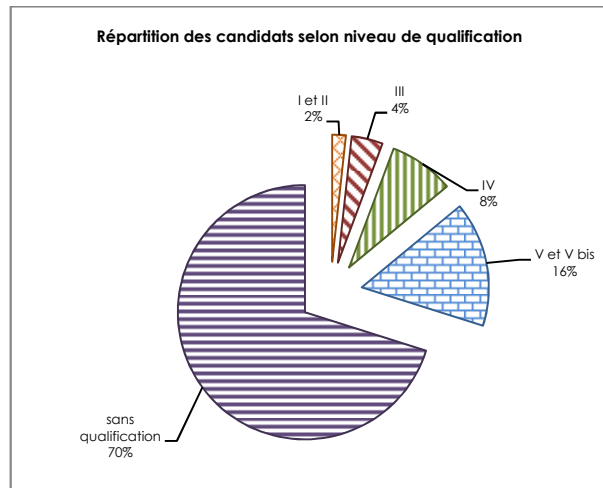


N.B. Population : 418 candidats (mois et plateformes cumulés)

Ces demandeurs d'emploi sont majoritairement non indemnisés par le Pôle Emploi (56%) et ont un bas niveau de qualifications (86% des candidats « sans qualification » et « niveau V et V bis »).



N.B. Population : 64 candidats

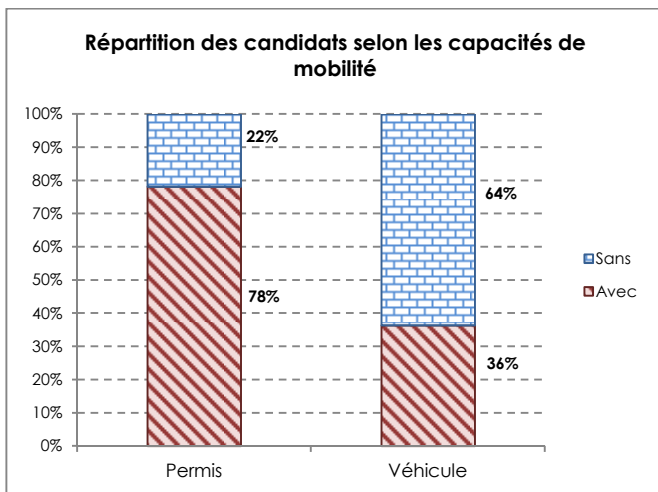


N.B. Population : 579 candidats

Les candidats sont orientés vers les plateformes par plusieurs acteurs de l'emploi ; les principaux « prescripteurs » sont le Pôle emploi (17% des candidats), les organismes de formation (17%), les missions locales (14%) et le PLIE (12%) ; un candidat sur trois a été orienté par d'autres structures d'accompagnement (30%).

Les demandeurs sont à la recherche d'un emploi stable. Ils cherchent quasi exclusivement des CDI (92%), mais pas nécessairement à plein temps ; 66% des candidats demandent un temps de travail complet, tandis que 34% d'entre eux visent un temps partiel.

En moyenne, un candidat sur cinq connaît un important problème de mobilité, en étant sans permis de conduire (22%). Dans le même sens, deux candidats sur trois sont sans véhicule (64%). La mobilité est souvent évoquée comme étant le premier frein à l'embauche.



N.B. Population : 64 candidats pour le permis et 415 pour le véhicule.

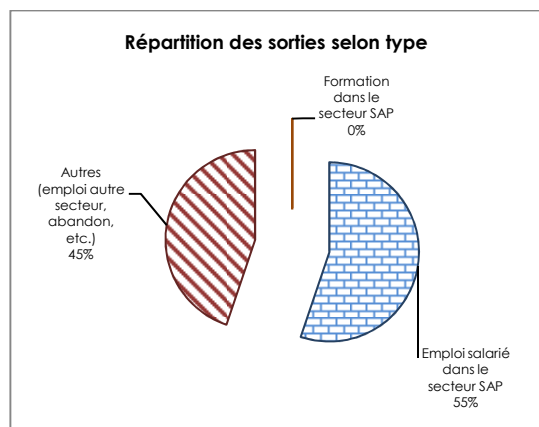
1.2. LE PROFIL DES CANDIDATS SORTIS

Les plateformes enregistrent également « au fil de l'eau » des « sorties » de candidats à l'emploi. Ces sorties se matérialisent sous trois formes : les candidats ayant trouvé soit un emploi salarié dans le secteur (quelles que soient ses caractéristiques), une formation dans le secteur SAP, ou autres (un emploi trouvé dans un autre secteur, un abandon de recherche, etc.). Un candidat peut connaître plusieurs sorties sur un semestre ; dans ce cas en général il s'agit d'un enchaînement des contrats en CDD ou des départs en formation.

Sur le premier semestre 2014, les plateformes en PACA ont connu 149 sorties, qui ont concernées 106 personnes. Parmi ces dernières, 27 personnes ont réalisé deux sorties sur la période.

Répartition des candidats selon le nombre de sortie					Répartition des candidats sortis selon sexe		
1 sortie	2 Sorties	3 Sorties	4 Sorties	Total sorties	Hommes	Femmes	Total
106	27	13	3	149	15%	85%	100 %

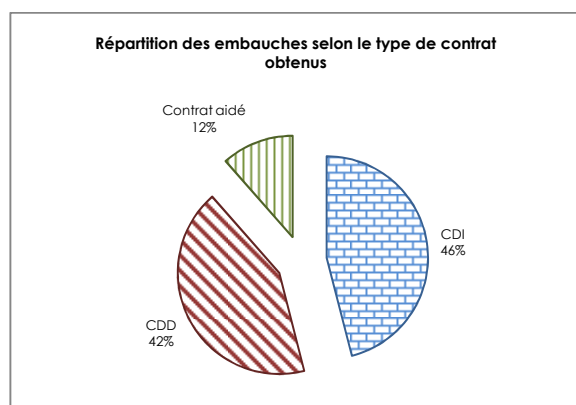
Les trois types de sorties possibles ont un poids inégal. **Les sorties pour un emploi dans les SAP sont majoritaires, contrairement au premier semestre 2013 (55% contre 40%) ; cette-fois-ci 55% des sorties résultent par un emploi salarié dans les SAP, tandis que les sorties pour formations dans le secteur des SAP sont nulles. Le taux de mise en emploi est ainsi de 55%, ce qui s'approche du niveau observé au premier semestre 2012 (58%).** A ce stade, les causes de cette hausse (ou de ces variations) ne sont pas connues ; le changement de l'activité des structures des services à la personne est probablement à l'origine de ces évolutions (ralentissement / reprise), mais cette raison devra être confirmée ultérieurement par des statistiques de l'activité.



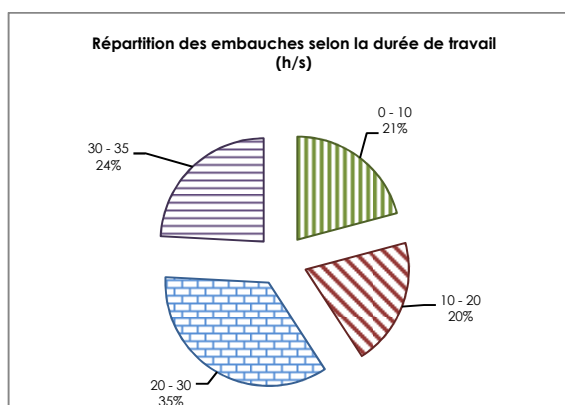
N.B. Population : 149 sorties

Les principales caractéristiques des candidats sortants ressemblent globalement à celles des candidats enregistrés sur la période, bien que quelques différences existent ; la part des hommes est plus élevée (15% contre 6%), et les proportions de candidats non indemnisés et ceux à faible niveau de qualifications (niveau « V et V bis » et « sans qualification ») sont moins élevées (44% contre 56% dans le premier et 65% contre 86% dans le deuxième cas). En ce qui concerne les sorties en emplois dans les SAP, les caractéristiques sont proches des profils toutes sorties confondues (cette fois-ci les hommes représentent 16%, les candidats non indemnisés 38% et à faible niveau de qualification 65% des candidats).

Les contrats en CDI arrivent en premier dans ces embauches (46%), auxquels s'ajoutent les CDD de remplacements (42%) et les contrats aidés (12%). La durée moyenne des CDD s'élève à 4,8 mois. De plus, 59% des emplois obtenus ont une durée hebdomadaire de travail supérieure à 20 h / semaine, qui avoisine la durée moyenne observée dans le secteur. Néanmoins, seuls 27% des embauchés sont satisfaits par la durée de leur travail hebdomadaire.



N.B. Population : 113 sorties

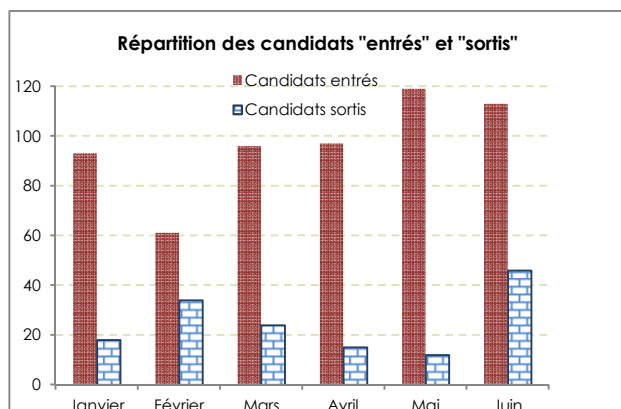


N.B. Population : 120 sorties

1.3. LA DEMANDE D'EMPLOI : BILAN ENTRE LES ENTREES ET SORTIES

Au niveau de la demande d'emploi, les plateformes observent de fortes variations selon les mois, aussi bien à propos des dossiers enregistrés que des sorties. On trouve ces variations aussi bien pour le premier semestre 2013, que cette fois-ci sur le premier semestre 2014. Sur cette dernière période, le nombre d'inscrits par mois varie entre 61 (février) et 119 candidats (mai), alors que le nombre de sorties fluctue entre 12 (mai) et 46 sorties (juin). L'importance des

sorties sur le mois de juin est confirmée sur cette période, ce qui correspond à la préparation des remplacements pour congés d'été. Plus globalement, le nombre de sources d'informations (cf. point 4) explique en partie ces fluctuations, mais d'autres facteurs existent comme la préparation des remplacements d'été. Quoiqu'il en soit, les plateformes reçoivent plus de candidats qu'elles n'enregistrent de sorties ; sur ce semestre, le nombre des candidats « entrés » dépassent le nombre des « sorties » de manière importante (430). Elles offrent ainsi un « réservoir » de candidatures.

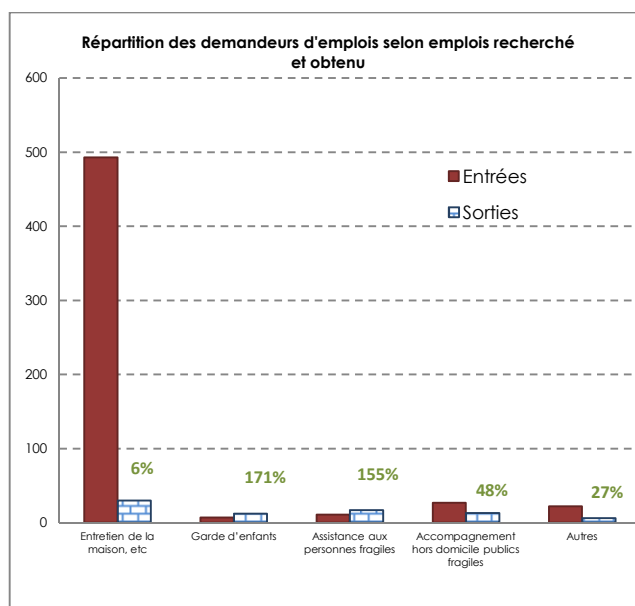
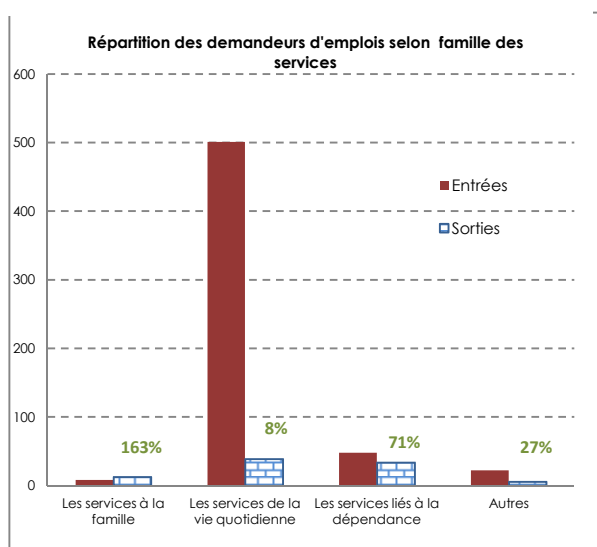


N.B. Population « entrées » 579 et « sorties » 149

Répartis selon les principales familles des services, les flux des demandes concernent le plus fréquemment les services de la vie quotidienne (80%). Les autres familles, en ordre décroissant, sont les services liés à la dépendance (12%), les autres (4%) et les services à la famille (3%). On retrouve cette hiérarchie aussi sur le premier semestre 2013, bien que les proportions soient différentes particulièrement pour les services de la vie quotidienne (43% contre 80%), sans qu'une explication s'impose. **Le taux en emploi (nombre de sorties en emploi / nombre de candidatures) est le plus élevé pour les services à la famille (163%).**

Les flux des demandes se concentrent sur cinq activités des SAP, qui cumulées représentent 88% des entrées et des sorties. En ordre décroissant, il s'agit de « l'entretien de maison » (72%), de « l'accompagnement hors domicile des publics fragiles » (5%), de « l'assistance aux personnes âgées, handicapées ou autres » (4%), des « autres » activités (4%) et de « la garde d'enfants » (3%). Les activités « autres » couvrent les fonctions de direction, d'encadrement et des administratifs. Exprimés sous la forme du taux en emploi, la hiérarchie entre ces activités est modifiée : « la garde d'enfants » (171%) est suivie par « l'assistance aux personnes âgées, handicapées ou autres » (155%), « l'accompagnement hors domicile des publics fragiles » (48%), les « autres » activités (27%) et « l'entretien de maison » (6%).

N.B. Candidats « entrés » 579 et « sorties » 88



N.B. Quatre activités ont des effectifs inférieurs à 2% (Petit jardinage, Petit bricolage, Garde malade, et Conduite du véhicule). Onze activités supplémentaires n'ont pas d'effectifs (Soutien scolaire et cours, Préparation de repas, Gardiennage et surveillance, Livraison des courses, Livraison des repas, Collecte et livraison de linge repassé, Soins et esthétique, Soins et promenades d'animaux domestiques, Assistance informatique, Assistance administrative, Aide à la mobilité et le transport).

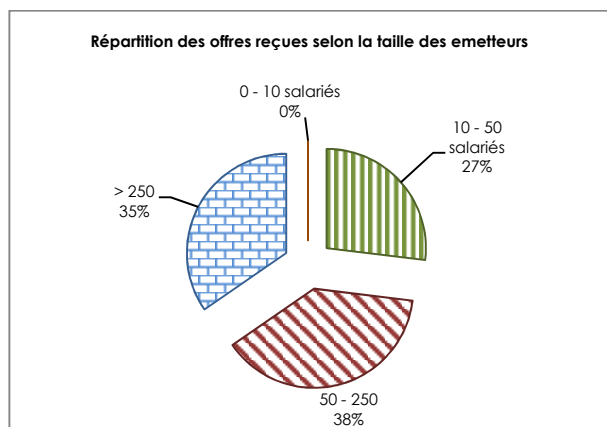
2. Et 50 offres d'emplois au cours du 1^{er} semestre 2014

2.1. LES OFFRES RECEPTIONNEES PAR LES PLATEFORMES

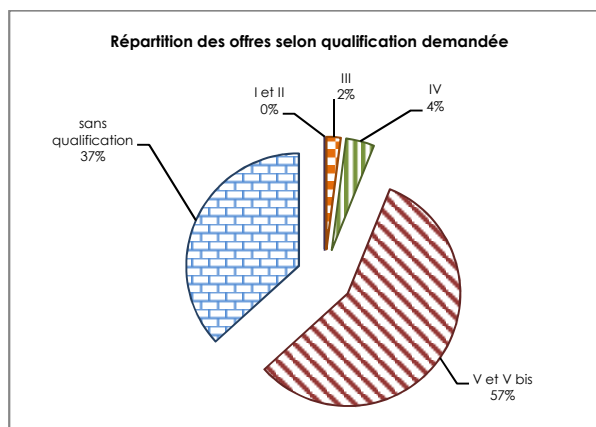
Dans leur mission d'intermédiation de recrutement, les plateformes territoriales reçoivent également en continu les offres d'emploi provenant généralement des structures de SAP, et parfois des particuliers employeurs. Ces offres concernent des fonctions diverses (encadrement, intervenants, etc.).

Au premier semestre 2014, les plateformes ont reçu 50 offres pour un emploi dans le secteur. C'est beaucoup moins que sur la même période en 2012 (101 offres) ou en 2013 (56 offres). Il est cependant nécessaire de noter l'hétérogénéité des sources (cf. point 4) ; une seule source demeurant en 2014. Classées selon le statut, ces offres proviennent en premier lieu des particuliers employeurs (46%), suivis par des associations (32%) et des entreprises (18%) et des CCAS (4%).

Hors particuliers employeurs, les structures de plus de 50 salariés soumettent deux offres sur trois (73%). Les petits émetteurs d'offres, inférieurs à 10 salariés, n'ont pas soumis des propositions ; les particuliers employeurs quant à eux ont publiés 23 offres. A souligner, les structures dépassant 250 salariés représentent 35% des propositions. Les employeurs cherchent principalement des candidats avec un faible niveau de qualifications. Les offres pour des emplois « sans qualification » représentent 37% et « V et V bis » 57% des propositions. Néanmoins, unanimement, les employeurs cherchent des candidats avec de l'expérience (100% des cas).

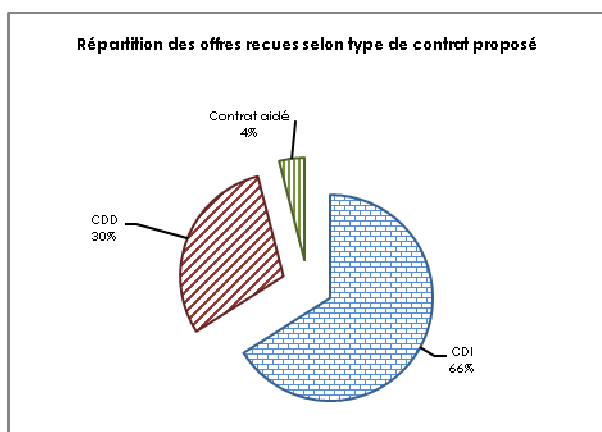


N.B. Population : 26 offres (hors particulier employeur).

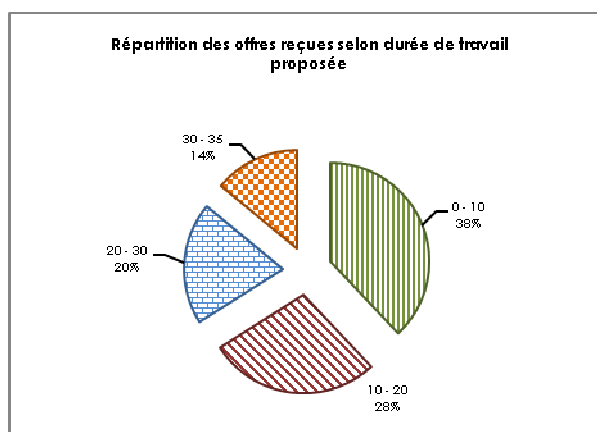


N.B. Population : 49 offres (y compris particuliers employeurs).

En grande majorité, les offres proposent des CDI (66%) ; une proportion que l'on trouve aussi au 1^{er} semestre 2013 (65%). Les CDD, contribuant pour 30%, proposent en moyenne des postes pour 4,8 mois. Deux offres sur trois proposent un temps de travail hebdomadaire inférieur à 20 h / semaine (66%). Les offres « à temps complet » (30 - 35 h/semaine) représentent 14 % des propositions (contre 3% au 1^{er} semestre 2013).



N.B. Population : 50 offres.



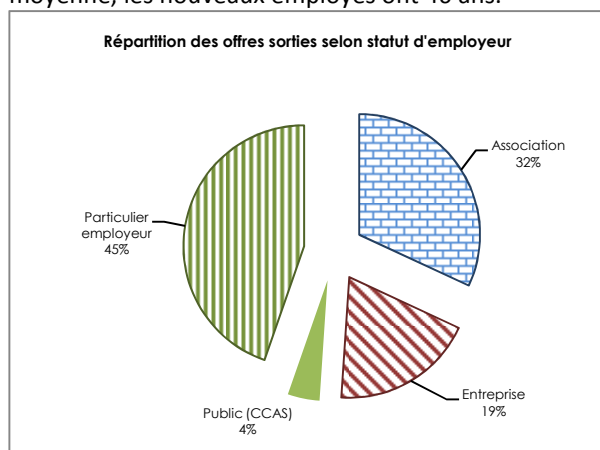
N.B. Population : 50 offres.

Dans quatre cas sur cinq les employeurs exigent des candidats mobiles, avec un permis de conduire et un véhicule (84%), une proportion que l'on retrouve aussi au 1^{er} semestre 2013.

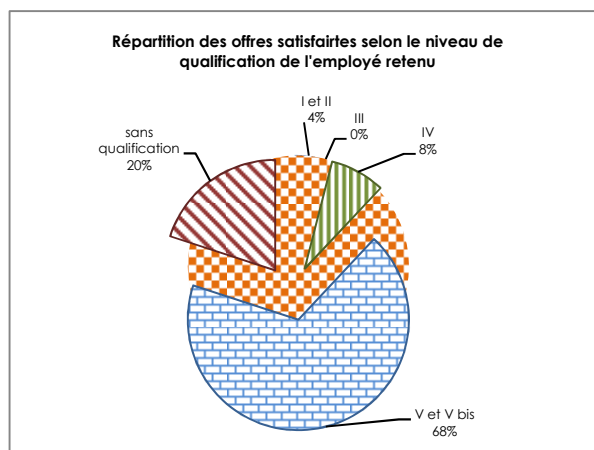
2.2. LES OFFRES SATISFAITES

Sur la période, 47 offres d'emploi ont été retirées. **Le taux de satisfaction des offres soumises par les plateformes est de 57%**. En d'autres termes, sur les 47 offres retirées, le recrutement d'un salarié par l'intermédiaire des plateformes est réalisé dans 27 cas. Dans 34% des autres cas, le salarié est trouvé hors l'intermédiation des plateformes et les 9% restants représentent des offres abandonnées.

Pour les offres satisfaites, et qui ont conduit à des embauches, les employeurs ont retenu des femmes à 92%. En moyenne, les nouveaux employés ont 46 ans.



N.B. Population : 47 offres.



N.B. Population : 25 offres.

Le plus souvent, la durée moyenne hebdomadaire de travail en comptabilisant le particulier employeur est dans la tranche 0-10 h/semaine (44% des sorties) ; hors particulier employeur, c'est la tranche 10 - 20 h/semaine qui arrive en tête (46% des cas). Le taux des CDI est plus élevé lorsqu'on comptabilise le particulier employeur (56% des CDI « avec » contre 46% des CDI « sans » particulier employeur). En d'autres termes, **les particuliers employeurs concluent plus souvent des CDI mais avec des durées hebdomadaires plus faibles que les structures professionnelles**. C'est une caractéristique que l'on retrouve aussi au 1^{er} semestre 2013.

Les offres satisfaites selon : 1. La taille des employeurs (nombre de salariés) ; 2. La durée de travail (heures / semaine)

1. Taille nb salariés						2. Durée h/sem.					
	Associations	Entreprises	Public	Part. Em.	Total		Associations	Entreprises	Public	Part. Em.	Total
0 - 10	0%	0%	0%	100%	0%	0 - 10	8%	40%	0%	56%	44%
10 - 50	25%	40%	0%	0%	19%	10 - 20	42%	20%	0%	33%	33%
50 - 250	17%	40%	100%	0%	19%	20 - 30	33%	20%	100%	0%	11%
> 250	58%	20%	0%	0%	30%	30 - 35	17%	20%	0%	11%	11%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

2.3. LES FLUX DES OFFRES

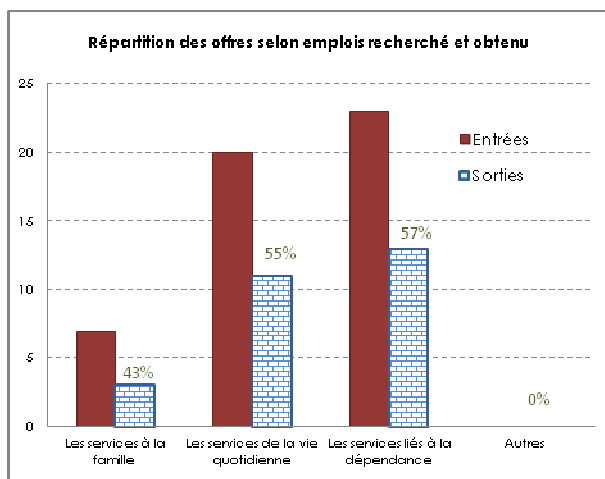
Les offres d'emploi sont peu nombreuses, notamment en termes d'offres satisfaites, pour une représentation mensuelle. Les différentes campagnes (2012, 2013, 2014) n'ont pas réussi à améliorer la collecte d'informations sur ces deux éléments (cf. point 4). En général, les offres enregistrées dépassent les offres sorties sur la période (quelles que soient les causes) ; une partie des offres d'emploi reste insatisfaite, et certaines sont abandonnées (4 cas).

Pour les offres satisfaites par les plateformes, **la durée moyenne de publication de l'offre est de 31 jours** (contre 12 jours au 1^{er} semestre 2013).

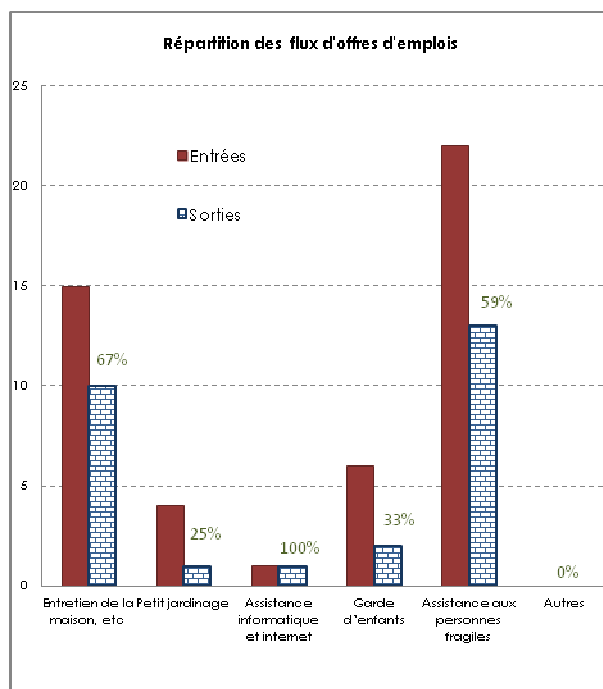
Répartis selon les principales familles des services, les flux d'offres d'emploi (reçues et sorties) concernent d'abord les services liés à la dépendance (47%), puis les services de la vie quotidienne (40%) et enfin les services à la famille (13%). Contrairement au 1^{er} semestre 2013, les « autres » activités n'ont pas fait objet d'offres. **En terme de taux de satisfaction des offres, les services liés à la dépendance arrivent en première position avec 57%**.

Plus précisément, 87% des offres portent sur trois activités, à savoir « l'entretien de maison, etc. » (32%), « l'assistance aux personnes âgées, handicapées ou autres » (45%) et « la garde d'enfants » (10%). Réparties selon le taux de satisfaction des offres, l'activité de « l'assistance informatique et internet » arrive en premier (100%), suivie de

« l'entretien de la maison, etc. » (67%), « l'assistance aux personnes âgées, handicapées ou autres » (59%) de « la garde d'enfants » (33%), et du « petit bricolage » (25%). Les « autres » activités n'ont pas d'offres satisfaites.



N.B. Nombre « d'entrées » (50) et « de sorties » (27) offres



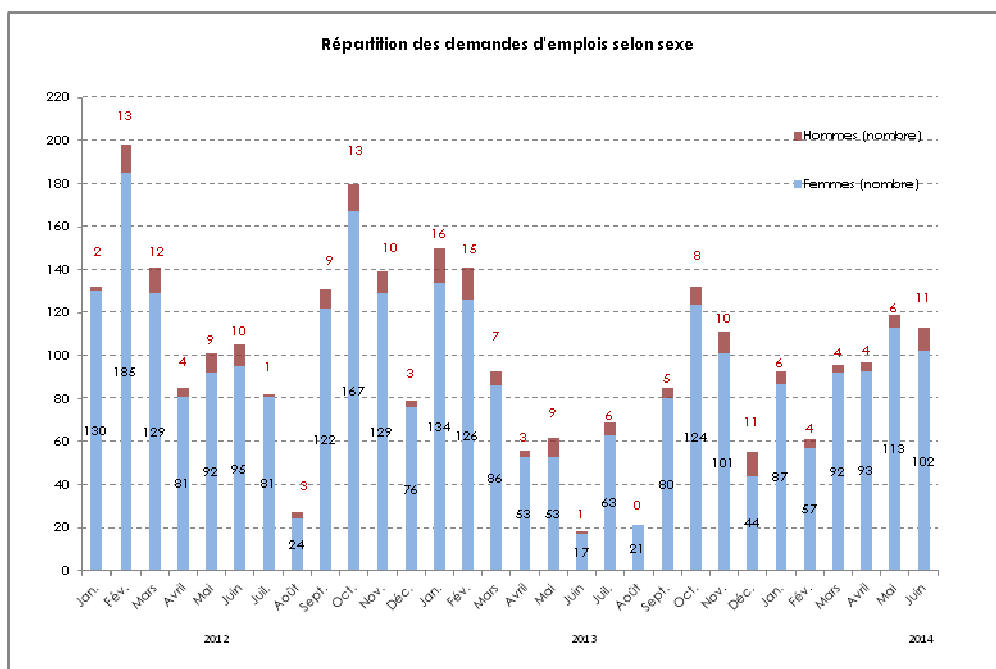
N.B. Deux activités ont des effectifs inférieurs à 2% (Préparation de repas, et Garde malade). Douze activités supplémentaires n'ont pas d'offres (Petit jardinage, Soutien scolaire et cours, Gardiennage et surveillance, Livraison des repas, Livraison des courses, Conduite du véhicule, Collecte et livraison de linge repassé, Assistance administrative, Soins et esthétique, Soins et promenades d'animaux domestiques, Aide à la mobilité et le transport, Accompagnement des personnes fragiles).

3. Les demandes, les offres et les ajustements entre janvier 2012 et juin 2014

3.1. LES DEMANDEURS D'EMPLOI S'AJUSTENT AUX CONDITIONS D'EMPLOYEURS

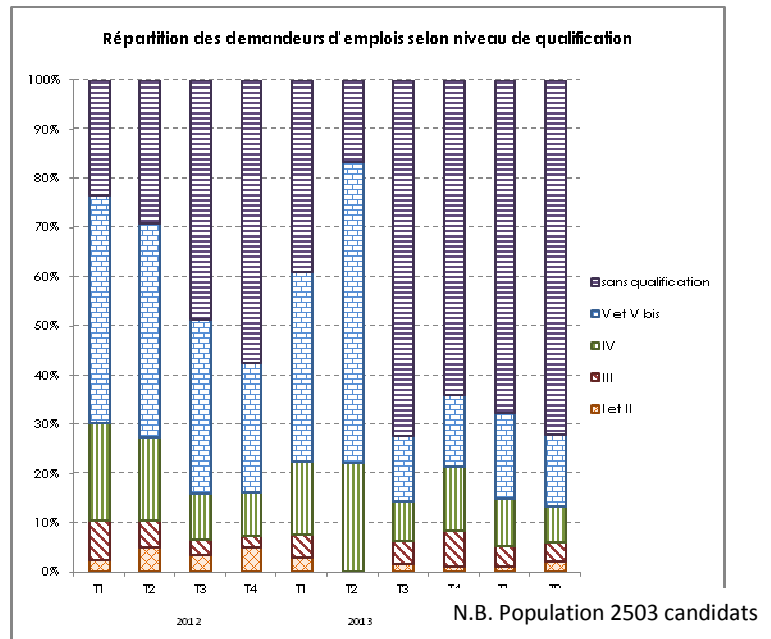
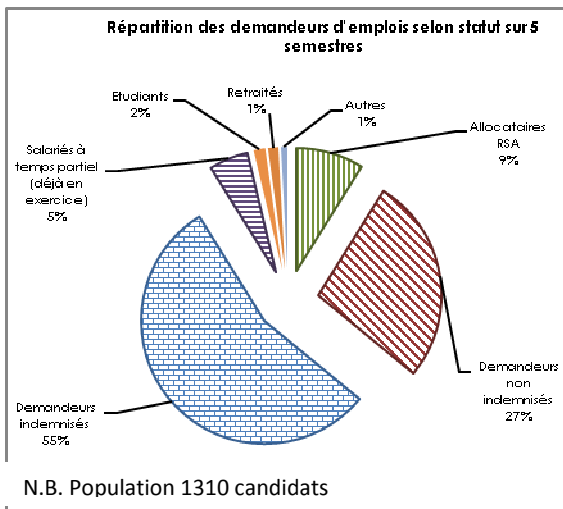
Sur les trente mois consécutifs, les intermédiaires de l'emploi rencontrent une variabilité élevée dans le nombre des demandeurs enregistrés. Le nombre d'intermédiaires participant au suivi statistique n'explique pas entièrement ces variations (cf. point 4). Des variabilités existent aussi sur les périodes de restitution des cinq plateformes.

Au total, sur la période 2 972 demandeurs d'emploi ont été enregistrés, dont 93% sont des femmes (leur proportion étant stable dans le temps).



N.B. Population : 2972 candidats

La majorité, soit 55%, des candidats est indemnisée par le Pôle Emploi, tandis que 27% d'entre eux n'est pas indemnisée, 2% étant déjà en exercice et 2% étant des étudiants. De manière similaire, 80% des candidats à l'emploi ont un faible niveau de qualification (« V et V bis » à 28% et « sans qualification » à 52%). De fortes variations de profils, principalement dans la répartition « sans qualification » / « niveau V et V bis », existent selon les périodes (mois/trimestre/semestre).

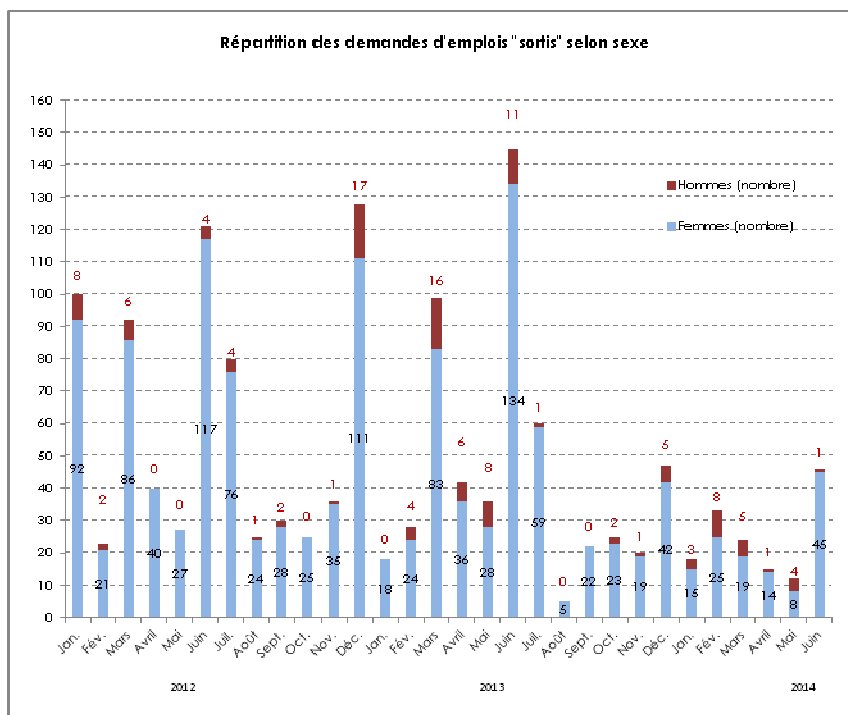


Sur ces 30 mois, le principal « prescripteur » Pôle emploi mobilise 28% des candidats. Les candidatures spontanées sont aussi un gisement important, représentant 18% des demandes; les autres structures d'accompagnement représentent 19% et forums emplois 11% des candidatures. En grande majorité, les candidats recherchent un CDI (94%) et à temps complet (75%). A noter néanmoins, qu'un candidat sur quatre vise un temps partiel.

Sur la mobilité, un candidat sur cinq ne possède pas le permis de conduire (79%). Mais, le véhicule est une difficulté supplémentaire ; 42% des candidats sont sans véhicule.

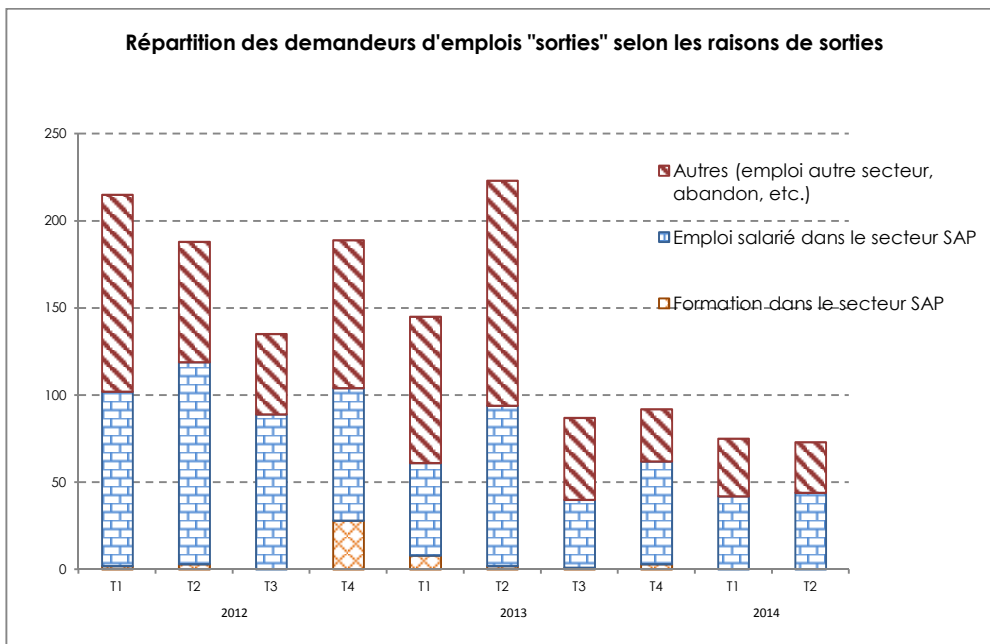
En terme de « sorties », les plateformes comptabilisent 1475 sorties, sur les 30 mois consécutifs. Le nombre de plateformes participant à la collecte des « sorties » influence directement ce résultat (cf. point 4). A l'image des demandes enregistrées, les sorties connaissent également de forte variations mensuelles, qui s'échelonnent entre 5 sorties (août 2013) et 145 sorties (juin 2013). On retrouve ces deux mois en 2012 et en 2013; le mois de juin annonce les remplacements d'été, et le mois d'août est largement dédié à des congés. Les hommes sont légèrement plus représentés dans les sorties que dans les entrées (9% des sorties contre 7% des entrées). Les candidats sortants sont,

en moyenne, plus âgés que les arrivants (39 ans contre 35 ans).



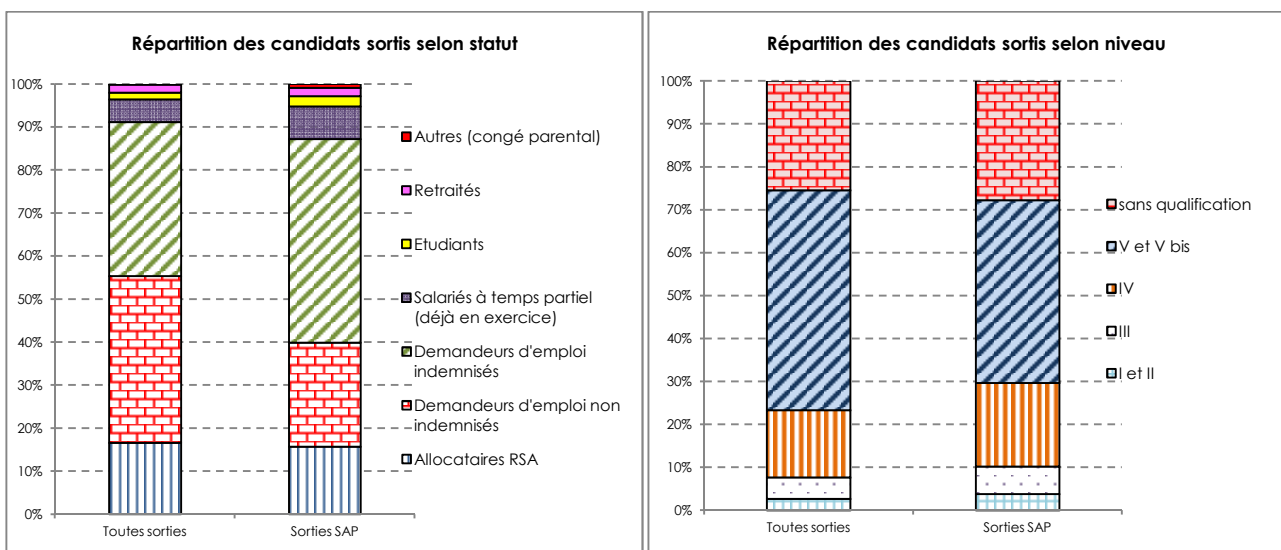
Plus d'une sortie sur deux est effectuée dans le secteur. Plus précisément, 53% des sorties aboutissent à des recrutements et embauches, tandis que 4% additionnels représentent des formations dans le secteur. **Le taux de mise en emploi est ainsi plus élevé sur l'ensemble de la période que sur le premier semestre 2013 (53% contre 40%).**

N.B. Population 2973 candidats



N.B. Champ 1422 « sorties »

Les candidats sortis dans le secteur des SAP, par rapport aux sorties toutes causes confondues, sont plus fréquemment indemnisés par le Pôle emploi et exercent déjà une activité salariée. De même, ils possèdent plus souvent une qualification de « niveau IV » ou sont « sans qualification ».



N.B. Champ 1172 « sorties »

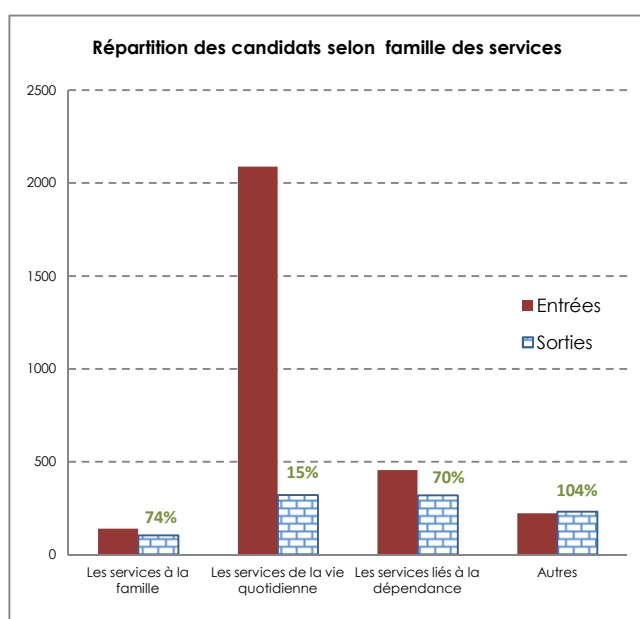
N.B. Champ 1363 « sorties »

Pour les candidats embauchés dans des structures SAP, le CDI arrive en première place (49%), suivi par les CDD (41%), alors que les contrats aidés sont en dernière place (10%). **La répartition des contrats obtenus par types diffère des souhaits initiaux exprimés par les demandeurs d'emploi, ce qui signale un ajustement des demandeurs d'emploi aux conditions des employeurs.** La majorité des candidats embauchés dans les SAP obtiennent le contrat visé (69% pour des CDI ou 68% pour des CDD) ; en revanche 26% des candidats obtiennent un CDD alors qu'ils recherchent un CDI (et 32% dans le cas inverse). Les CDD durent en moyenne 4,6 mois.

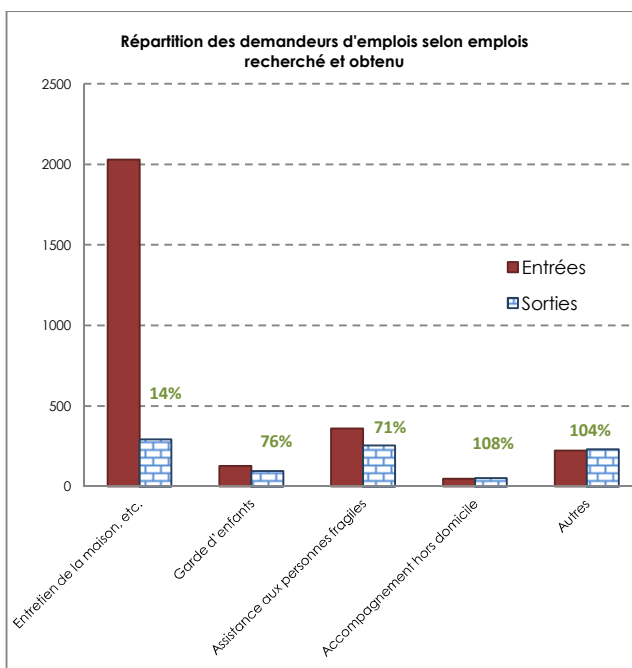
Un tiers des embauchés obtient entre 20 et 30 heures de travail par semaine (33%) ; viennent ensuite les contrats de moins de 10 h/semaine (23%), entre 10 et 20 h/semaine (22%) et les temps au-delà de 30 h/semaine (21%). Deux embauchés sur trois se déclare insatisfait de la durée de son travail hebdomadaire (64%). Au sein des personnes qui cherchent un temps plein, environ 21% d'entre eux obtiennent un temps hebdomadaire entre 30 et 35 h/semaine, et 25% supplémentaires obtiennent entre 20 et 30 h/semaine, les autres ayant obtenus moins de 20 h/semaine. **C'est également un point sur lequel les demandeurs d'emploi s'adaptent aux conditions des structures.**

Les services de la vie quotidienne concentrent la majorité des candidatures et des sorties dans le secteur, sur les 30 mois (62%). Cependant, leur « taux en emploi » est le plus faible (15%), au contraire des « autres » services qui rassemblent 12% des flux (entrées et sorties) et affichent 104% des sorties en emploi SAP, dépassant ainsi les demandes reçues sur la période.

Dans ce cadre, cinq « métiers » focalisent 96% des flux. Le métier « *d'entretien de la maison* » à lui seul concentre 60% des flux des demandes enregistrées et des sorties dans le secteur, mais présente un taux d'emploi de 14%. A noter le taux d'emploi de « *la garde d'enfant* » qui s'élève à 76%. Pour les embauchés dans le champ des SAP, environ deux sur trois obtient le métier souhaité (70% des candidats en moyenne). En d'autres termes, **un candidat sur trois ajuste ses préférences pour s'adapter aux offres d'emploi**; ces ajustements s'effectuent entre les métiers proches en compétences (« *petit bricolage* » et « *petit jardinage*», « *garde malade* » et « *assistance aux personnes âgées ou handicapées* », par exemple) ou des métiers exposés aux contraintes de marché, où les candidats acceptent des postes moins exigeants en termes de diplômes / expérience (embauche pour « *l'entretien de la maison* » contre « *l'assistance aux personnes fragiles* », « *garde malade* » ou « *garde d'enfants* » initialement visées). Plus rarement, il y a aussi des ajustements qui reflètent des expériences professionnelles des candidats (par exemple, fonction « *autres* » qui recouvre des postes administratifs ou de cadres, face à « *l'assistance aux personnes fragiles* » recherchée).



N.B. Champ 2908 demandes et 978 sorties

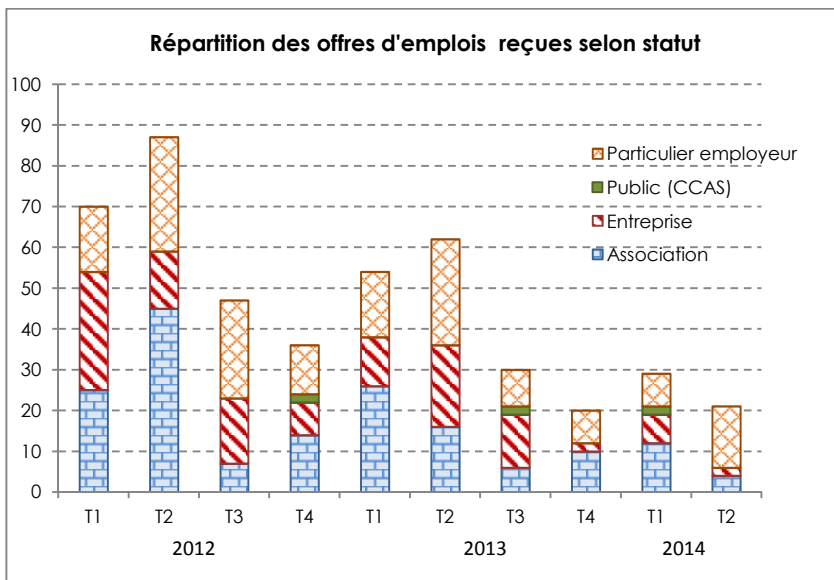


N.B. Champ 2908 demandes et 978 sorties

3.2. LES OFFRES D'EMPLOI, SOUVENT SATISFAITES, AVEC DES PROFILS PLUS QUALIFIES

Entre janvier 2012 et juin 2014, les plateformes territoriales ont reçu 459 offres d'emploi. Ce résultat, notamment en comparaison des demandes d'emploi, est fortement dépendant du périmètre de la collecte des données (cf. point 4) ; toutes les plateformes ne rapportent pas des offres d'emploi, certaines communiquent uniquement des demandes d'emploi. Les offres proviennent à 63% des structures d'aide à domicile (code NAF 88.10A), et à 31% des structures de placement de main d'œuvre (code NAF 78.10Z).

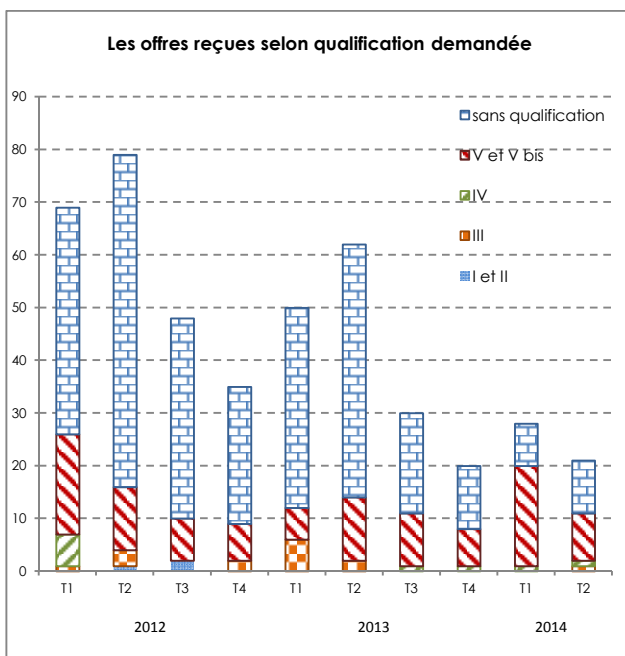
Les offres mensuelles connaissent de très fortes variations sur la période, allant de 1 offre (décembre 2013) à 32 offres (avril 2012). En volume trimestriel, le nombre d'offres s'échelonne de 20 offres (T4 2013) à 87 offres (T2 2012). Les offres proviennent principalement des associations (36%), et du particulier employeur (36%), suivis par les entreprises (27%). Réparties selon la taille, les structures « entre 50 et 250 salariés » arrivent en premier lieu (36%) et devancent ainsi les structures ayant entre « 10 et 50 salariés » (34%), au-delà de « 250 salariés » (27%) et « moins de 10 salariés » (3%).



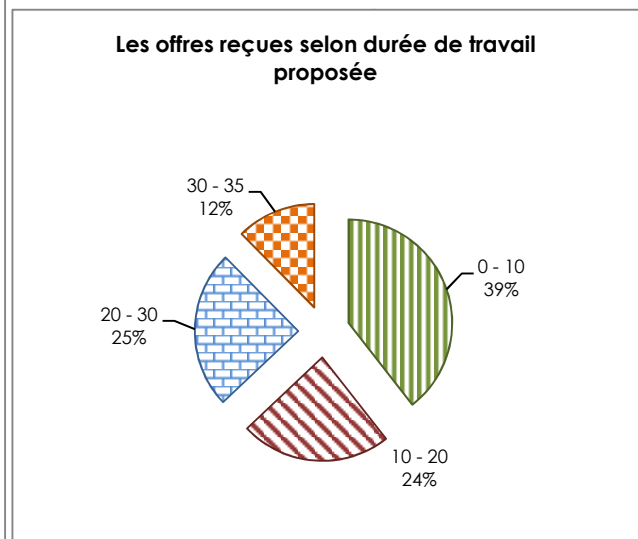
N.B. Champ 456 offres

Dans deux cas sur trois, les structures ne cherchent « *pas de qualification* » particulière pour les postes proposés (69%) ; dans 25% d'autres cas, elles cherchent une qualification de niveau « *V et V bis* ». A noter cependant que la répartition des qualifications recherchées varie selon périodes. Au-delà des qualifications, les structures recherchent quasi unanimement des candidats expérimentés (96%). **En termes de contrats, les structures proposent essentiellement des CDI (66%)** ; les CDD sont beaucoup moins nombreux (30%) et les contrats aidés sont faibles (4%) ; ces derniers sont passés de 2% à 4% en un an, ce qui témoigne de la montée en puissance du secteur dans les nouveaux dispositifs comme les « emplois d'avenir ».

Sur les 30 mois continus, dans une majorité des cas les structures ont proposé des temps de travail hebdomadaire inférieurs à 20 h/semaine (63%). De manière similaire, les structures demandent aux candidats d'avoir leur permis de conduire (80%) et un véhicule (79%).



N.B. Champ 442 offres



N.B. Champ 459 offres

Entre janvier 2012 et juin 2014, les plateformes territoriales ont enregistré 386 offres d'emploi sorties. La plupart du temps, ces offres ont trouvé un salarié par le biais des plateformes (59%), et dans une moindre mesure par d'autres voies (29%). Les offres abandonnées représentent 13%. **Le taux de satisfaction des offres par les plateformes reste élevé dans le temps** (67% entre janvier 2012 et juin 2013, et 59% entre janvier 2012 et juin 2014).

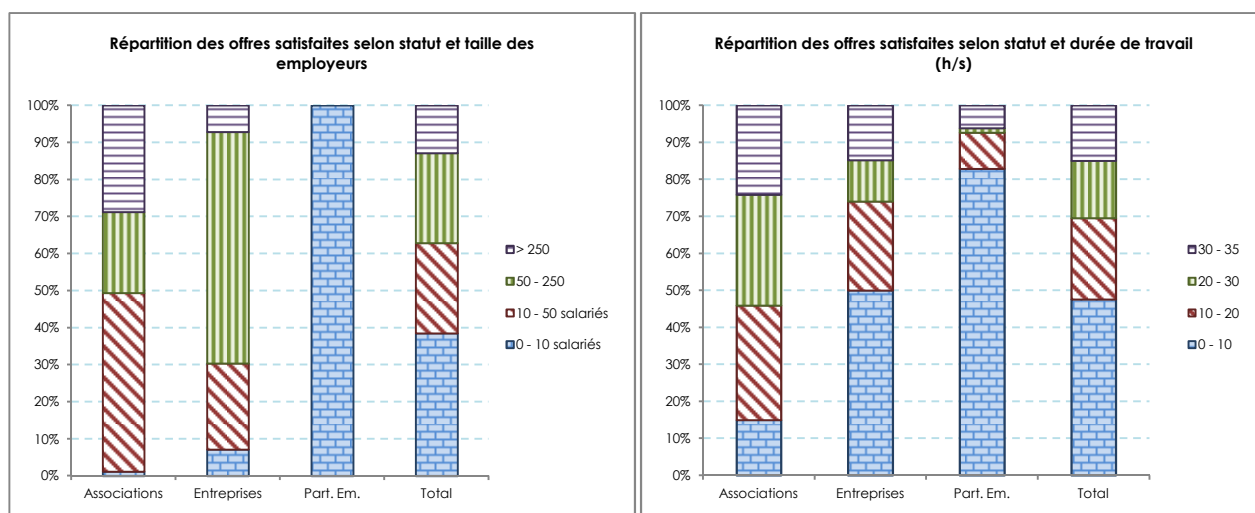
Les offres d'emploi satisfaites concernent principalement les structures d'aide à domicile (code NAF 88.10A, 93%). La répartition selon statuts d'employeurs est dominée par le particulier employeur (39%), suivi par les associations (36%),

les entreprises (24%), et le secteur public (1%). La répartition des employeurs selon la taille dépend fortement du particulier employeur. Avec le particulier employeur, ce sont les employeurs de « moins de 10 salariés » qui arrivent en premier (42%), alors que sans particulier employeur, ce sont les structures ayant entre « 50 et 250 salariés » qui arrivent en tête (38%).

Les profils des candidats enregistrés par des plateformes (demandeurs) et retenus par ces offres diffèrent. En moyenne, les embauchés ont 43 ans, et sont pour la plupart des femmes (75%), mais la proportion des hommes augmente (25%). La répartition des embauchés par niveau de qualification change radicalement des qualifications initialement demandées dans les offres. En effet, les salariés « sans qualification » ne représentent que 16% des embauchés, contre 69% recherchés dans les offres publiées. **En d'autres termes, dans environ deux cas sur trois, les structures ont embauché des candidats avec des qualifications plus élevées qu'initialement demandées.** C'est une caractéristique que l'on retrouve au fil du temps, et les résultats du 1^{er} semestre 2013 sont ainsi confirmés.

Les contrats conclus divergent aussi des contrats initialement proposés, mais dans des proportions moins importantes. Les CDI restent majoritaires mais ils représentent 60% des contrats conclus alors qu'ils représentaient 66% des contrats proposés dans les offres. **En revanche les CDD sont plus fréquents (36% des contrats conclus contre 30% des contrats proposés).** La durée moyenne des CDD conclus est de 3,7 mois (contre 4,8 mois proposés). **Le type de contrat conclu diffère selon le statut de l'employeur ;** par exemple les CDI représentent 76% des contrats conclus par des entreprises, 43% des associations et 37% chez le particulier employeur.

De même, la durée hebdomadaire de travail est fortement influencée par le statut de l'employeur. Aux deux extrêmes, les associations ont conclu des contrats supérieurs aux 20 h/semaine dans 54% des cas, alors que le particulier employeur ne comptabilise que 7% des durées de ce type (contre 83% pour des durées inférieures à 10 h/sem.).



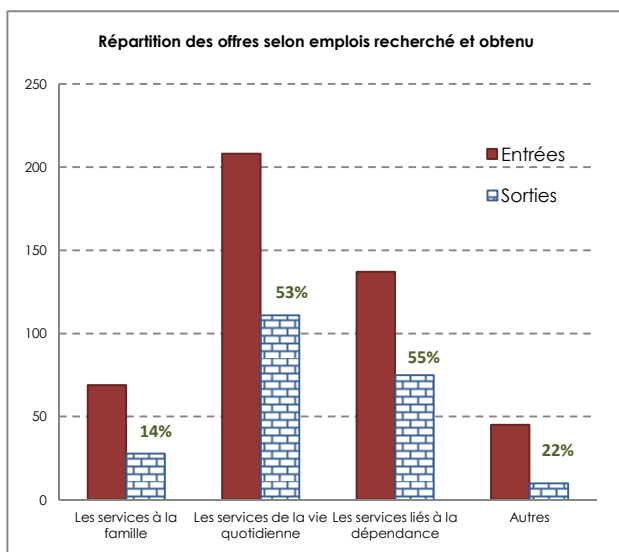
N.B. Champ 226 offres

N.B. Champ 224 offres

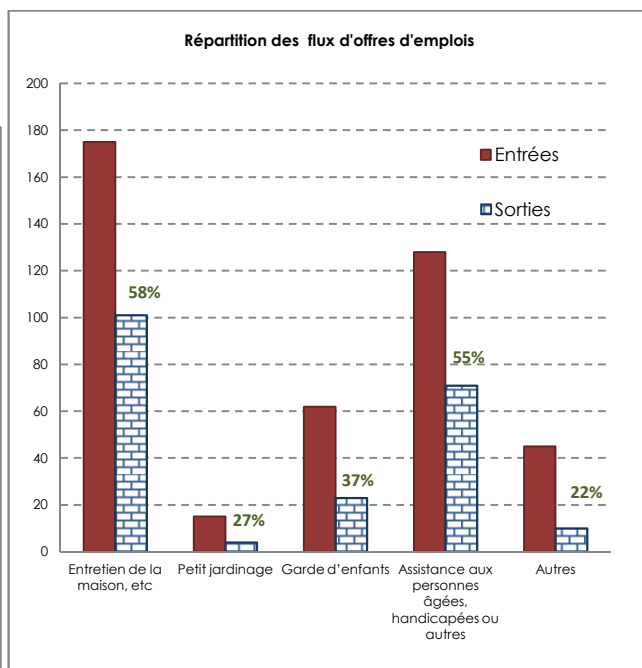
Les services de la vie quotidienne concentrent presque la majorité des flux d'offres entrées et sorties (47%) ; ils sont suivis par les offres pour les services de la dépendance (31%), les services à la famille (14%) et les autres fonctions (8%). Les sorties avec des embauches sont les plus élevées pour les services de la dépendance (55%) et de la vie quotidienne (53%).

Le métier de « l'entretien de la maison », qui concentre 33% des flux d'offres (entrées et sorties), devance « l'assistance aux personnes fragiles » (23%), la « garde d'enfants » (10%), les « autres » métiers (7%) et le « jardinage » (2%). Les embauches sont les plus fréquentes dans le cas de « l'entretien de la maison » (58%).

Pour la quasi-totalité des offres (92%), les métiers demandés initialement par les employeurs sont retenus dans les embauches ; les ajustements, qui existent (8%), se font entre les métiers proches (« aide à la préparation de repas » vers « l'assistance aux personnes âgées ») ou entre les métiers aux compétences plus larges qui s'appuient sur l'expérience des candidats (« l'entretien de la maison » vers « l'assistance aux personnes fragiles »).



N.B. Champ 459 offres entrées et 224 offres sorties



N.B. Champ 459 offres entrées et 224 offres sorties

4. La synthèse des résultats

Sur le premier semestre 2014, l'observatoire du recrutement révèle :

- **579 candidats pour un emploi** dans le secteur, enregistrés par les plateformes territoriales, qui ont 37 ans en moyenne, et sont des femmes en grande majorité (94%). Le plus souvent non-indemnisés par le Pôle Emploi (56%), ils ont un bas niveau de qualification (86%). Ils cherchent des emplois en CDI (92%) mais pas nécessairement à temps plein (34% pour un temps partiel) ;
- Le taux de mise en emploi dans les SAP est de 55%. Les embauches se sont concrétisées par des CDI (46%), CDD (42%) et contrats aidés (12%). La majorité des embauchés a abouti à des temps hebdomadaires de travail supérieurs à 20 h/semaine (59%) ;
- Les services de la vie quotidienne mobilisent 80% des flux (demandes enregistrées et sorties) mais ont un faible taux en emploi (8%). Le métier de « l'entretien de maison » est le plus souvent concerné (72% des flux) mais présente un taux en emploi de 6% ;
- **Les offres d'emploi (50 offres)** proviennent notamment des particuliers employeurs (46%) et des associations (32%). Les employeurs recherchent de salariés peu qualifiés (94%), mais demandent de l'expérience (100%) ;
- Le taux de satisfaction des offres par des plateformes est de 57%. Hors particulier employeur, les embauches résultent par des CDI à 46%, notamment avec des horaires hebdomadaires de travail entre 10 et 20 heures (46%). En moyenne, les offres sont publiées un mois avant d'être satisfaites ;
- Les services liés à la dépendance concentrent 47% des offres, et affichent un taux de satisfaction de 57%. En revanche, les services de la vie quotidienne captent 40% des offres, avec un taux de satisfaction de 55%.

En comparaison, les trois semestres pris séparément, à savoir le **1^{er} semestre 2012**, le **1^{er} semestre 2013** et le **1^{er} semestre 2014** :

- Les demandes

	Effectifs	Entrées											Sorties																				
		Niveau de qualif.					Contrats visés			Durée			Services			Raisons sorties				Niveau de qualif.			Contrats obt.		Sat. temps		Services						
		I et II	III	IV	V et V bis	sans qualif.	CDD	CDI	Aidé	Complet	Partiel	Famille	Quotidienne	Dépendance	Autres	Effectifs	Forma. SAP	Emploi SAP	Autres	I et II	III	IV	V et V bis	sans qualif.	CDI	CDD	Aidé	Oui	non	Famille	Quotidienne	Dépendance	Autres
1er sem. 2012	650	4%	8%	19%	44%	25%	6%	94%	0%	91%	9%	7%	65%	19%	8%	266	1%	58%	41%	2%	5%	18%	40%	35%	48%	43%	9%	19%	81%	14%	41%	41%	4%
1er sem. 2013	416	2%	5%	16%	37%	40%	6%	94%	0%	56%	44%	4%	45%	36%	15%	189	3%	40%	57%	3%	9%	6%	69%	13%	51%	39%	11%	48%	52%	14%	35%	27%	24%
1er sem. 2014	579	2%	4%	8%	16%	70%	6%	92%	2%	66%	34%	1%	87%	8%	4%	149	0%	55%	45%	2%	9%	24%	46%	19%	46%	42%	12%	27%	73%	14%	42%	37%	7%

- Les offres d'emploi

	Entrées														Sorties																	
	Effectifs	Statut				Contrats prop.			Durée prop.				Services			Effectifs	Statut				Contrats obt.				Durée obtenus				Services			
		Asso.	Etp.	Public	PE	CDI	CDD	Aidé	0 - 10	10 - 20	20 - 30	30 - 35	Famille	Quotidienne	Dépendance		Autres	Asso.	Etp.	Public	PE	CDI	CDD	Aidé	0 - 10	10 - 20	20 - 30	30 - 35	Famille	Quotidienne	Dépendance	Autres
1er sem. 2012	101	47%	32%	22%	68%	28%	4%	26%	26%	29%	20%	11%	35%	37%	18%	60	45%	36%	18%	55%	40%	5%	35%	26%	19%	21%	0%	50%	43%	7%		
1er sem. 2013	56	36%	28%	36%	65%	35%	0%	45%	28%	24%	3%	22%	50%	21%	7%	32	38%	14%	48%	48%	48%	5%	57%	29%	10%	5%	29%	48%	24%	0%		
1er sem. 2014	50	32%	18%	4%	46%	66%	30%	4%	38%	28%	20%	14%	14%	40%	46%	0%	47	32%	19%	4%	45%	56%	37%	7%	44%	33%	11%	11%	11%	41%	48%	0%

Sur l'ensemble de la période de l'observatoire, de janvier 2012 à fin juin 2014, les principaux résultats sont les suivants :

- Sur **2 972 demandes d'emploi** enregistrées sur la période, 93% proviennent des femmes. Le plus fréquemment indemnisés par le Pôle Emploi (55%), les candidats ont un faible niveau de qualification (80%) ;
- Le taux de mise en emploi dans les SAP est de 53%, sur un total de 710 sorties. Les candidats embauchés dans les SAP sont notamment embauchés en CDI (49%). Une partie des embauchés a accepté des CDD alors qu'ils ciblaient des CDI (26%), pour s'adapter aux conditions des structures. Seuls 36% des embauchés sont satisfaits de leur durée hebdomadaire de travail. Une partie des embauchés a accepté des durées de travail plus faibles qu'initialement visées ;
- Les services de la vie quotidienne concentrent la majorité des flux des demandes (62%), mais ont un taux en emploi fiable (15%). En termes de métiers, un embauché sur trois a modifiés ses préférences initiales pour s'adapter aux offres du marché ;
- **Les offres d'emploi (459 offres)** proviennent principalement des associations (36%) et des particuliers employeurs (36%), puis des entreprises (27%). En grande majorité, les profils ayant un faible niveau de qualification sont recherchés (94%), mais avec de l'expérience (96%). Le taux de satisfaction des offres par les plateformes est de 59% (sur 386 offres sorties). Au sein des offres satisfaites, le particulier employeur représente 39%, les associations 36%, les entreprises 24% et le secteur public 1%. Hors particulier employeur, les structures ayant entre « 50 et 250 salariés » arrivent en tête (38%) des offres satisfaites.
- Dans environ deux cas sur trois, les structures ont embauchés des candidats avec des qualifications plus élevées qu'initialement demandées (les « *sans qualification* » représentent 16% des embauchés contre 69% des offres proposées). En revanche, les CDD sont plus fréquents qu'initialement proposés (36% des contrats conclus contre 30% des contrats proposés). Le type de contrat obtenu est influencé par le statut de l'employeur, ainsi que la durée hebdomadaire de travail, notamment lorsqu'il s'agit des associations ou des particuliers employeurs ;
- Les services de la vie quotidienne sont le plus souvent concernés (47% des flux) et affichent un taux de satisfaction de 53%. Les ajustements entre métiers se font à la marge (8%), et concernent les métiers proches (« *aide à la préparation de repas* » vers « *l'assistance aux personnes âgées* ») ou avec des compétences plus larges qui s'appuient sur l'expérience des candidats (« *l'entretien de maison* » vers « *l'assistance aux personnes fragiles* »).

5. La méthode employée

Les données de base sont les informations individuelles des demandeurs d'emplois qui visent le secteur, ainsi que les informations fournies par les employeurs qui proposent des embauches. Ces données, collectées par les plateformes territoriales, sont rendues anonymes. Pour chaque demande et offre d'emploi sont collectées des informations d'entrée (par exemple, l'emploi demandé) et de sortie (par exemple, l'emploi trouvé). Les plateformes collectent déjà une partie de ces données, mais de manière hétérogène.

Par la suite, les données sont compilées, traitées et restituées par le Pôle Services à la Personne PACA. Cette démarche collective et ce périmètre d'observation ont été validés lors d'une phase test de quatre mois en 2011.

La présente synthèse publie les résultats de l'observatoire du recrutement successivement sur le premier semestre 2014 et sur les cinq semestres allant de janvier 2012 à juin 2014. Elle se base sur les données suivantes :

Tableau 1. Les données mensuelles des demandes d'emploi utilisées selon les sources

Année	2012												2013												2014					
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6
Mois																														

Pour contacter les plateformes de services à la personne

→ Bouches-du-Rhône



CQFD - 04 96 19 05 90 - jocelyne.cohen@wanadoo.fr - <http://www.cqfd.asso.fr>



PLATEFORME DU PAYS D'AIX - 04 42 17 97 00 - contact@pas-paysdaix.org

→ Vaucluse



DOM'INNO - 04 90 86 02 02 - contact@dominno.org



Opération soutenue par l'État
FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE

Lauréat sélection nationale
des grappes d'entreprises 2011



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur